

HOCH PART ERRE

Architekturwandern 2018

25.5. Zürcher Wohnungswanderung: zu Architekten im Kreis 3
23.–24.6. Wandernacht mit höchstem Open-Air-Kino
30.6.–1.7. Übernachten im <Caruso St John> von Tschierstchen
25.8. Friedens- und Architekturapostel auf den Churfürsten
www.hochparterre.ch/wandern

Foto: Hélène Binet, Umbau (Aux Losanges) in Tschierstchen von Caruso St John



b+p
baurealisation ag Eggbühlstrasse 28
Entwicklung CH-8050 Zürich
Realisierung Tel. +41 43 456 81 81
Gesamtleitung mail@bp-baurealisation.ch
www.bp-baurealisation.ch

Wir bauen auf.



Pièce urbaine C, quartier des Plaines-du-Loup, Lausanne



Le quartier des Plaines-du-Loup plan: Tribu architecture



Urbanisation • Le site des Plaines-du-Loup doit accueillir un écoquartier d'environ 12 500 habitants et emplois. A l'horizon 2030, c'est un véritable morceau de ville qui sera créé sur ce site de quelque 30 hectares, comprenant 3500 à 4000 logements en complément desquels se développeront des commerces et des activités accueillant jusqu'à 3600 emplois, des espaces verts ainsi que des installations sportives. S'y trouveront également des équipements publics, tels que deux écoles et leurs salles de gymnastique, des structures d'accueil pour les enfants ainsi qu'une maison de quartier prenant place au sein du parc prévu par le premier plan partiel d'affectation.

Entre deux pôles • La pièce urbaine C, objet du présent concours, possède une surface totale d'environ 12 330 m². Elle se caractérise par la générosité des espaces publics bordant le périmètre constructible et par son positionnement central au sein de la première étape de réalisation du quartier. La forme allongée et étroite du périmètre constructible facilite une architecture ouverte mettant en scène la relation avec les différents aménagements urbains et paysagers bordant la parcelle. L'urbanisation de cette pièce représente, à ce titre, un véritable défi architectural devant établir une identité spécifique au cœur de cette première étape de réalisation, tout en soignant la perméabilité entre les venelles nord et sud. L'objet du concours est la construction des immeubles de logements et d'activités ainsi que des équipements mutualisés et des aménagements paysagers. **Rapport du jury**

1^{er} rang • 1^{er} prix, recommandation pour la réalisation, CHF 65 000.—
Nicolas de Courten, Lausanne

2^e rang • 2^e prix, CHF 55 000.—
Joud Vergely Beaudoin, Lausanne, et Alain Wolff, Vevey

3^e rang • 1^{re} mention, CHF 30 000.—
jomini · zimmermann architekten, Zurich

4^e rang • 2^e mention, CHF 28 000.—
Fornet Architectes, Lausanne

5^e rang • 3^e mention, CHF 26 000.—
ATAU et atelier azar, Lausanne

6^e rang • 3^e prix, CHF 21 000.—
ABC architectes, Genève

7^e rang • 4^e mention, CHF 10 000.—
Esposito & Javet architectes, Lausanne

Jury • membres professionnels

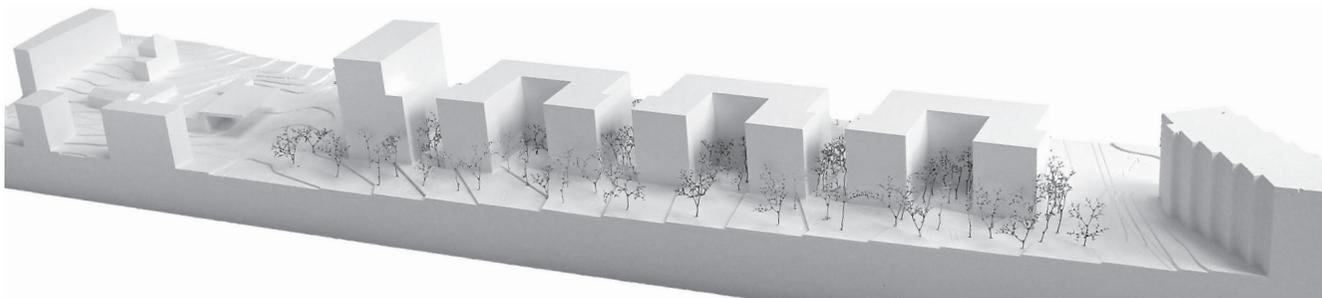
Jeanne Della Casa, architecte, Lausanne (vice-présidente)
Marc Collomb, architecte, Lausanne
Luc Delaloye, architecte, Martigny
Valérie Devallonné, architecte adjointe de la Ville, Lausanne
Jean-Yves Le Baron, architecte paysagiste, Lausanne
Renato Morandi, Fondation pour la construction de logements
Jacqueline Pittet, architecte, Lausanne
Grégoire Andenmatten, Société coopérative d'habitation, Lausanne (suppléant)
Jean Camuzet, architecte, Lausanne (suppléant)
Julien Rémy, Service des parcs et domaines, Lausanne (suppléant)
Raquel Soutullo, projet Métamorphose, Ville de Lausanne (suppléante)

Jury • membres non professionnels

Natacha Litzistorf, Municipalité de Lausanne (présidente)
Ilhan Büchler, Société coopérative d'habitation, Lausanne
Marlyse Dormond Béguelin, Fondation Pro Habitat, Lausanne
Ulrick Liman, projet Métamorphose, Ville de Lausanne
Philippe Meyer, Fondation pour la construction de logements
Claude Waelti, Société coopérative d'habitation, Lausanne
Andrea Faucherre, Service du logement et des gérances, Ville de Lausanne (suppléante)
Jean-Claude Seiler, Service d'accueil de jour de l'enfance, Ville de Lausanne (suppléant)

Informations

Maître de l'ouvrage: Société coopérative d'habitation, Lausanne, Fondation Pro Habitat, Lausanne, et Fondation lausannoise pour la construction de logements
Propriétaire foncier: Commune de Lausanne
Procédure: concours de projets en procédure ouverte
Participants: 30
Organisation du concours: Plarel, Lausanne
Jugement: octobre 2017



Maquette: deux *parcs-rues* viennent border les nouveaux bâtiments. Entre ces deux espaces, trois placettes s'insèrent dans le dispositif.

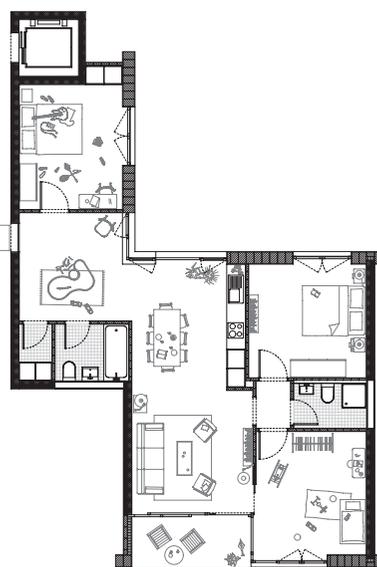
1^{er} rang • «Danse avec les loups»

Architecture: Nicolas de Courten, Lausanne
 Collaborateur: Nicolas de Courten
 Architecte paysagiste: Aurélie Barral, Genève

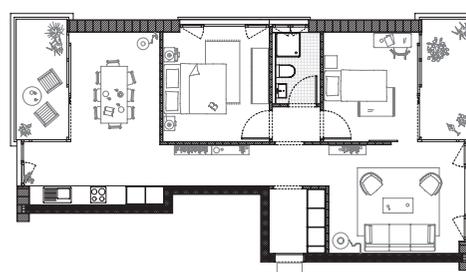
Le projet entend jouer un rôle de charnière assurant la perméabilité entre les pièces nord et sud du quartier. La forme urbaine est un long volume serpentant sur toute la longueur de la parcelle dégageant des cours au nord et des placettes au sud. La volumétrie se termine sur la route des Plaines-du-Loup par un volume plus haut. La perméabilité est résolue par des interruptions du bâti à l'arrière des placettes, ce qui atténue la lecture de la continuité en définissant quatre bâtiments en U assez compacts qui suivent la pente naturelle du terrain. Cette partition permet de distinguer les propriétés des trois sociétés.

Chaque bâtiment en U est un double élément en S mitoyen au sud. Chaque élément est distribué par une circulation centrale distribuant quatre appartements de taille différente. Pour des raisons d'économie, les étages sont identiques, sauf les bâtiments avec locaux communautaires. Le dernier S à l'est se dilate pour s'adapter à la largeur supérieure du bâtiment de tête. Il est occupé par un centre de vie enfantine assez compliqué qui se répartit sur deux niveaux coupés au rez-de-chaussée par l'entrée de l'immeuble et à l'étage par le palier de distribution. Un escalier interne relie l'étage à la cour arrière partiellement réservée aux enfants. Le bâtiment de tête comprend au rez des commerces, des bureaux et un bar de bonnes dimensions, au premier étage des bureaux, puis des étages d'appartements.

La typologie des appartements est bien maîtrisée. Les prolongements des U vers les passages permettent d'ouvrir les appartements sur deux ou trois façades de sorte que tous les espaces jour bénéficient de deux orientations. Les appartements bénéficient également de lieux de rencontre sur les toitures aux terrasses accessibles. **Rapport du jury**



4 1/2 pièces (95 m²)



3 1/2 pièces (72 m²)



Plan de situation





Coupe longitudinale



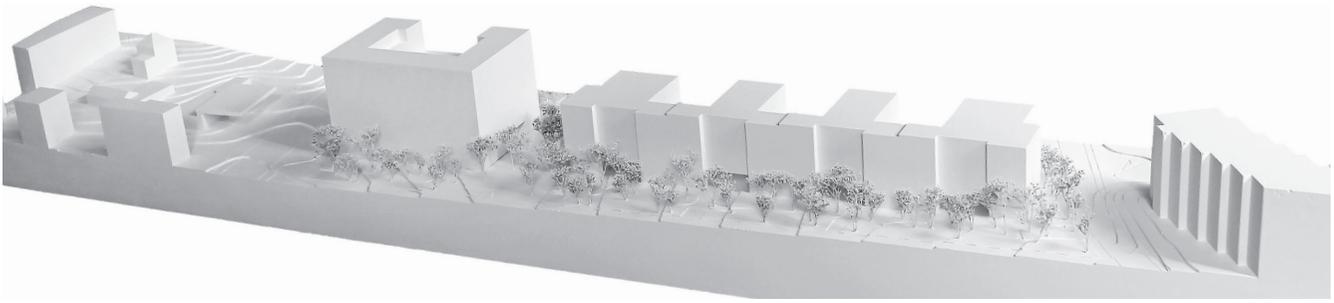
2^e à 5^e étages



Rez-de-chaussée



Les placettes: l'adresse des futurs habitants

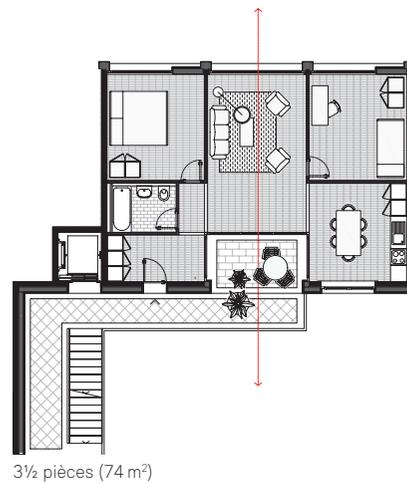
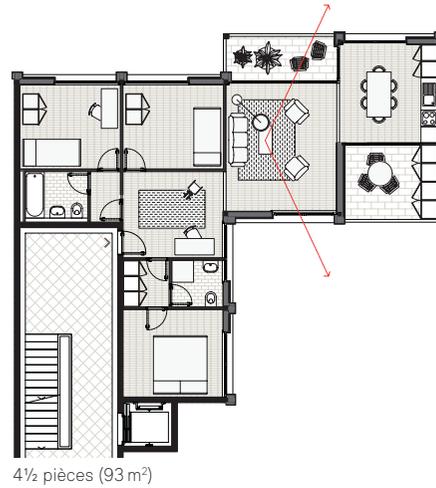


Maquette: le projet développe la morphologie d'un habitat à la fois dense et poreux.

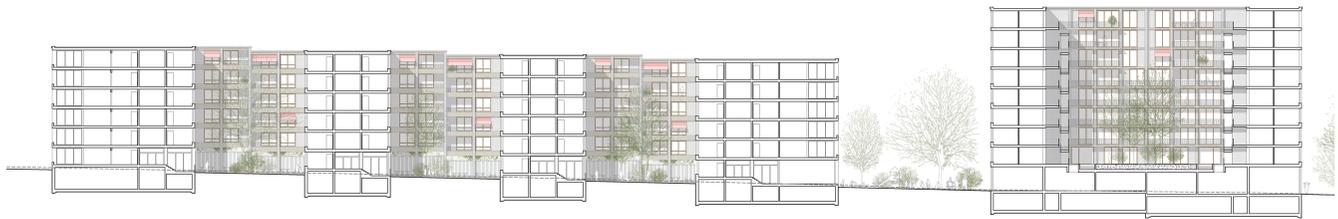
2^e rang • «Mancala»

Architecture: Joud Vergely Beaudoin Architectes, Lausanne, et Alain Wolff Architectes, Vevey
 Collaborateurs: Christophe Joud, Alain Wolff, Lorraine Beaudoin, Luca Bertolini, Hugues Thiébaud, Francesco Borghini
 Architecte paysagiste: Interval Paysage, Chavannes-près-Renens

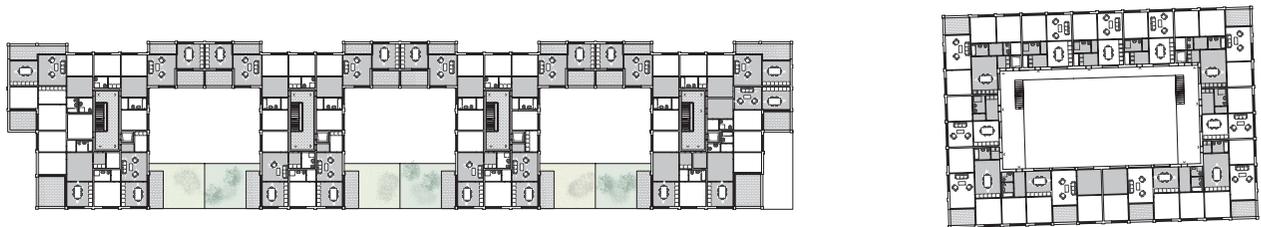
En définissant son intervention par *habiter une densité poreuse*, l'auteur donne une réponse appropriée aux enjeux de la densification du quartier. Pour ce faire il imbrique aussi bien verticalement qu'horizontalement des vides favorisant l'apport de vues, d'ensoleillement ainsi que des passages entre le nord et le sud de la parcelle. L'emprise construite au sol est faible. Le bâtiment du lot C3, plus important en volume, répond aux contraintes de la proximité de la route des Plaines-du-Loup. Il décline les mêmes principes que les bâtiments à l'ouest, en disposant les appartements en périphérie d'un vide central, lui-même ouvert au sud dans les derniers étages pour favoriser l'apport de soleil et de vues. En revanche le rez-de-chaussée est occupé par des services. Cette implantation fusionne de manière habile les creux et les pleins, les espaces collectifs et privés, la nature et le construit. La morphologie des appartements est identique pour les trois maîtres de l'ouvrage au niveau de la recherche d'un module d'activité domestique similaire pour les activités de chambre à coucher, cuisine habitable, espace de séjour, espace de transition accueillant les services, passages et entrées. Bien dimensionnés, ces modules permettent de se passer de corridor et laissent envisager une flexibilité dans la destination des fonctions. Toutefois, le principe de distribution des logements est propre à chaque bloc de bâtiment. Grâce à la porosité des volumes, tous les logements ont une double orientation permettant des vues diagonales multiples et généreuses sur l'extérieur. Il se dégage dans cet habitat une ambiance lumineuse et aérée. **Rapport du jury**



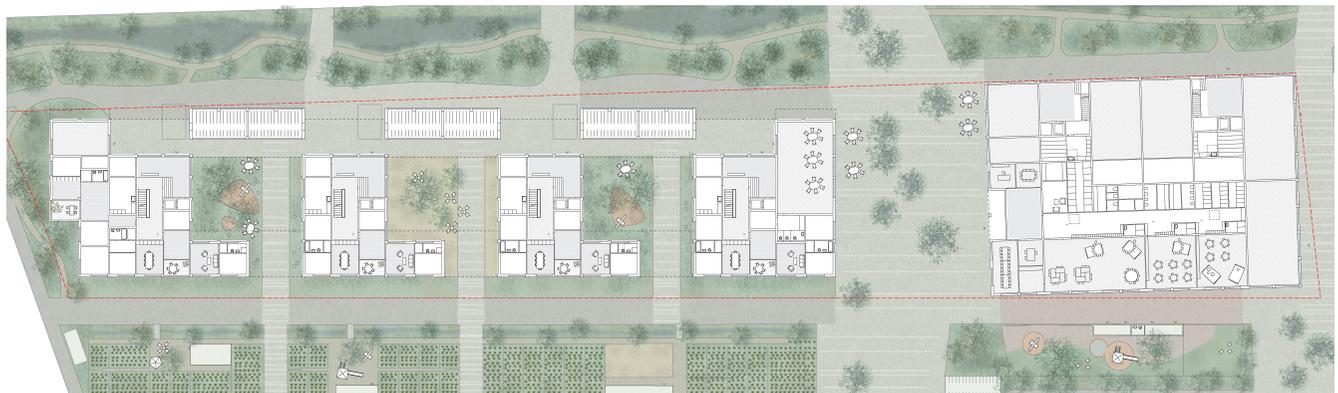
Plan de situation



Coupe longitudinale



3^e et 4^e étages



Rez-de-chaussée



Vue depuis le sud



Maquette: sept volumes polygonaux

3^e rang • «Rendez-vous à l'Orangerie»

Architecture: jomini · zimmermann architekten, Zurich

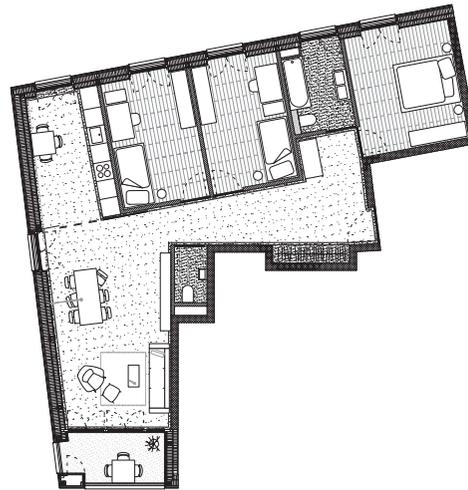
Collaborateurs: Stanislas Zimmermann, Yann Miszczyk, Alba Alsina Maqueda, Silvia Guerrini, Valeria Zamora Marco

Architecte paysagiste: Lorenz Eugster Landschaftsarchitektur und Städtebau, Zurich

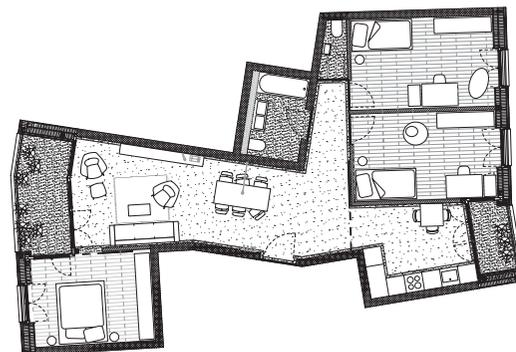
Le projet propose un jardin assurant la perméabilité entre les pièces nord et sud de l'écoquartier. Dans ce jardin sont disposés quatre bâtiments polygonaux articulés de manière à fractionner l'ensemble et à faire émerger sept volumes attribués aux différentes sociétés propriétaires. Les formes organiques des volumes renforcent l'idée du jardin. L'alignement sud est peu compatible avec ces géométries.

Les rez-de-chaussée et le premier étage de bureau du bâtiment de tête expriment des socles avec un parement minéral. Les étages d'appartements ont des façades avec structure et bardage en bois qui sont couronnées par un avant-toit. L'expression des façades ne met pas en valeur la qualité du travail de découpe des volumes polygonaux. Au rez-de-chaussée, le bâtiment de tête est traversé par un corridor et une rampe. Le centre de vie infantine s'organise sur un niveau avec un patio intérieur. Le bâtiment intermédiaire propose des locaux d'activité sur la grande place. Les deux bâtiments ouest ont des locaux communs, les orangeries, pour la vie sociale du quartier.

A part le bâtiment de tête, les bâtiments ont des distributions centrales servant quatre appartements par étage. Les typologies jouent habilement avec l'irrégularité des plans en absorbant les géométries non orthogonales dans les espaces de jour pour maintenir des chambres à angles droits. Ce principe engendre parfois des espaces jour paraissant de grands espaces résiduels. Les appartements ont pour la plupart deux ou trois orientations, à l'exception des appartements plein sud et plein ouest donnant sur le jardin arrière. **Rapport du jury**



4 1/2 pièces (99 m²)



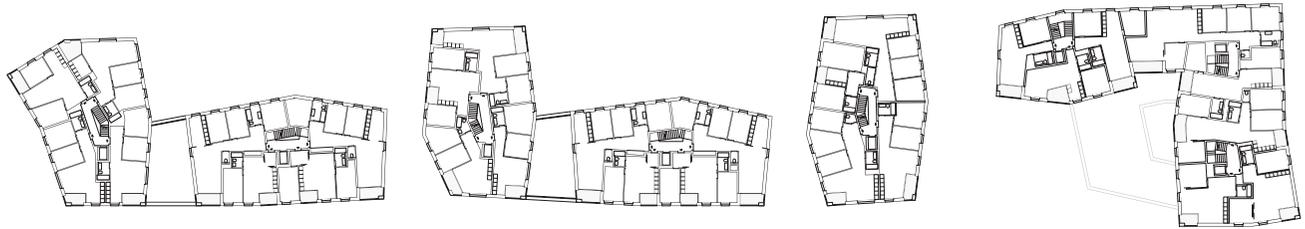
4 1/2 pièces (92 m²)



Plan de situation



Façade sud



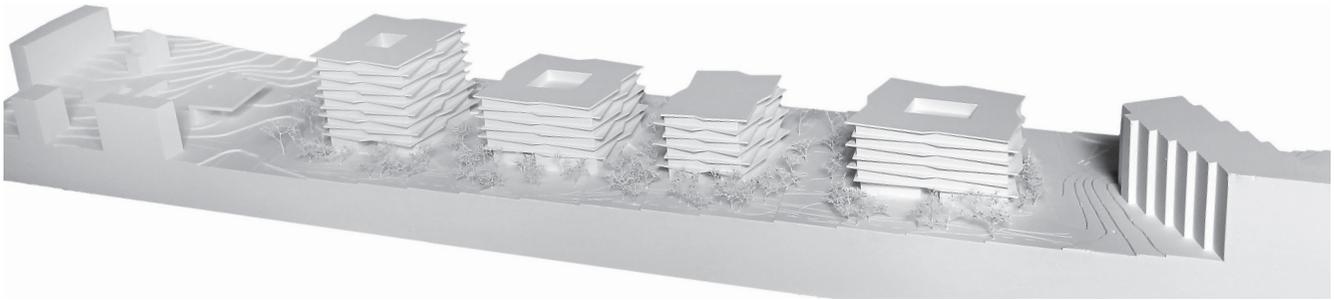
2^e à 5^e étages



Rez-de-chaussée



Vue de l'espace extérieur devant le centre de vie enfantine



Maquette: une composition à taille variable

4^e rang • «pouL et le Loup»

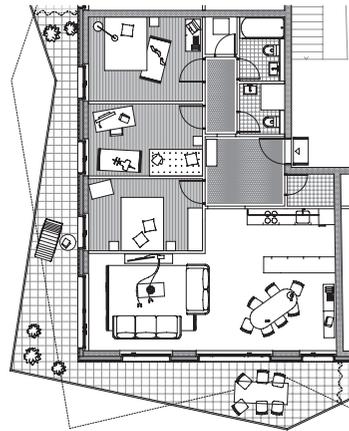
Architecture: Fornet Architectes, Lausanne

Collaborateurs: Julien Fornet, Gian-Luca Ponzetta, Esteban Bofill,
Angela Mero, Lucie Dagallier, Alvaro Escudero, Bara Ghanmi

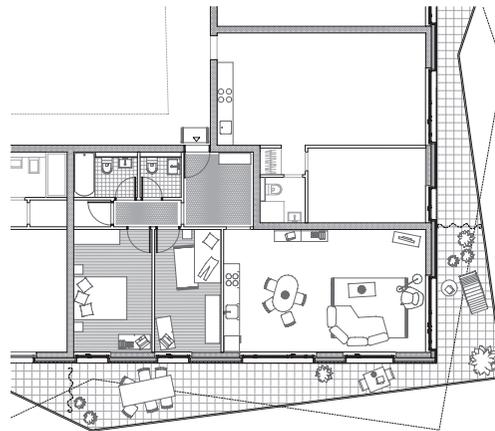
Architecte paysagiste: Mary Hofmann, Lausanne

Le projet propose d'implanter quatre volumes ponctuels de taille variable et à intervalles irréguliers. L'alternance des pleins et des vides rythme les espaces des rues et assure la perméabilité recherchée entre le nord et le sud. L'expression des volumes est caractérisée par une succession de balcons filants dont les horizontales marquées donnent une unité à l'ensemble. Si la neutralité des façades permet de lire la parcelle comme un grand espace vert, l'absence de différenciation par rapport au contexte conduit aussi à une relative banalité.

Les rez-de-chaussée sont destinés aux activités de quartier et aux locaux de services, les sous-sols étant partiellement excavés. Les logements sont disposés autour d'une cour intérieure. Une coursive distribue huit appartements par étage. Le dernier étage offre un prolongement extérieur semi-privatif intéressant. Le dispositif de la cour atteint ses limites dans le bâtiment de tête du fait du nombre plus élevé d'étages. Un des quatre bâtiments ne comporte pas d'atrium. La typologie est simple: les espaces servants (ascenseur, vestibule, sanitaires, caves) sont regroupés en anneau autour de la cour et les espaces servis (séjour et chambres) se trouvent en façade. L'éclairage naturel est assuré par une profondeur des logements constante et par des ouvertures de type portes ou fenêtres qui donnent sur le balcon. La mixité fonctionnelle et sociale recherchée est favorisée par les connexions spatiales avec les pièces urbaines attenantes. Au sein du quartier, les affectations publiques et semi-publiques au rez-de-chaussée participent à cette logique et les cours intérieures favorisent les échanges entre les habitants. **Rapport du jury**



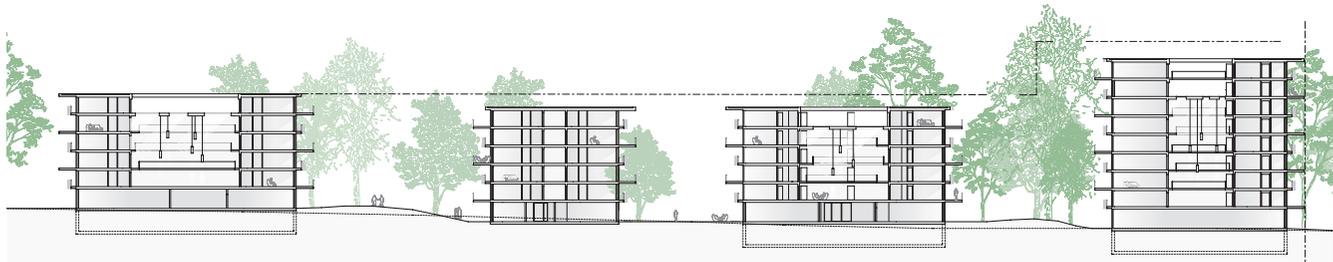
4 1/2 pièces (102 m²)



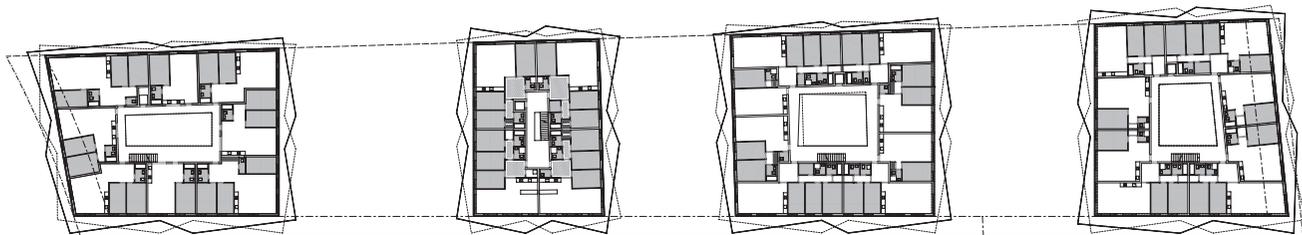
3 1/2 pièces (82 m²)



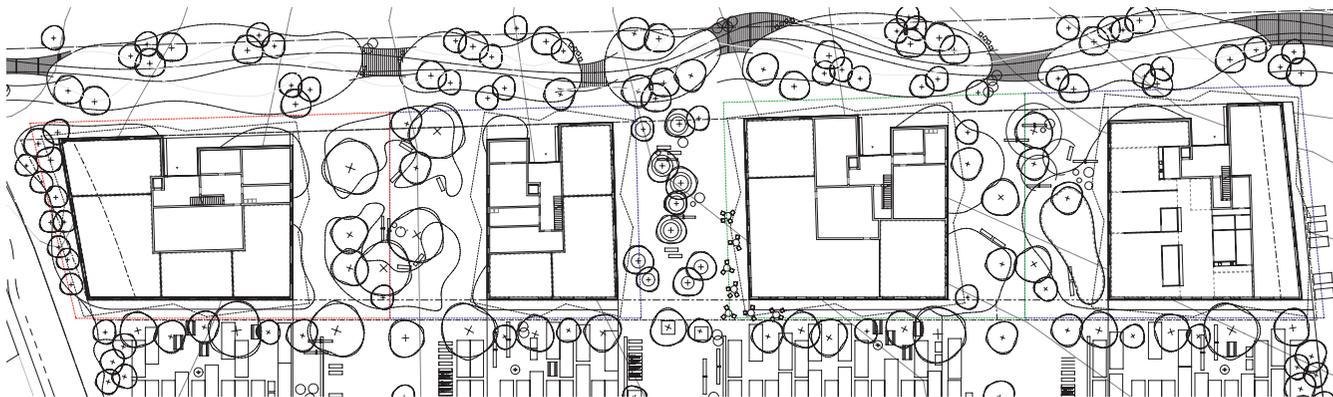
Plan de situation



Coupe longitudinale



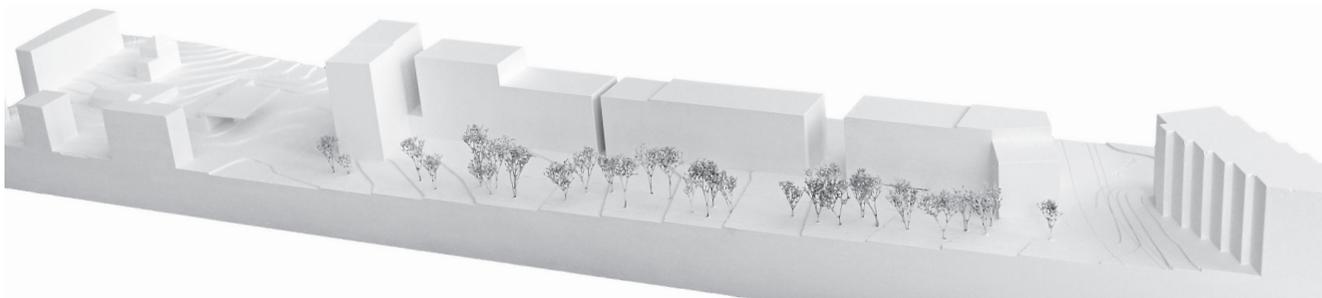
3^e étage



Rez-de-chaussée



Image de synthèse



Maquette: le projet forme un corps transversal continu, interrompu par deux passages traversants.

5° rang • «Ararat»

Architecture: ATAU et atelier azar, Lausanne

Collaborateurs: Cédric Cornu, Pierre Cauderay, Louis Mejean

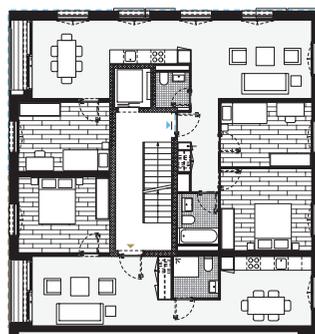
Architecte paysagiste: biol conseils, Neuchâtel

Le projet choisit de s'appuyer tout le long du front d'implantation au sud, dessinant ainsi un immeuble long, simple et urbain. Une tête est articulée sur la route des Plaines-du-Loup, une autre est esquissée sur les Bossons. L'espace à l'arrière se trouve totalement dégagé. La qualité du volume projeté est également relevée.

Les deux passages avant-arrière ne rompent pas la continuité de l'implantation voulue définitivement très longue, et cela est peut-être la limite du propos: la qualité des *schlitz*, des passages, laisse perplexe. En regardant l'implantation sous un autre angle, nous comprenons l'alignement sud mais doutons cependant des conséquences spatiales sans nuance au nord récupérées par des murets plus libres.

Les cages d'escaliers éclairées naturellement et généreusement au sud desservent à chaque palier deux appartements et proposent une terrasse supplémentaire. Les typologies sont simples – chambres à l'arrière, salles de bain au centre et séjours-cuisines à l'avant –, peut-être quelque peu schématiques, à l'image de la qualité spatiale des séjours. La générosité et l'habitabilité de la terrasse sud sont séduisantes; elles mettent en scène les qualités issues du choix de la construction en bois. La variation typologique des appartements situés sur les Plaines-du-Loup avec des séjours traversants est convaincante.

Le projet est une des propositions qui respecte au plus près les objectifs voulus par le projet de société à 2000 watts. Son facteur de forme (surface d'enveloppe par surface de plancher) est optimal et favorise une performance thermique élevée. Le système constructif tout en bois, préfabriqué à une grande échelle, garantit une faible consommation d'énergie grise des bâtiments. **Rapport du jury**



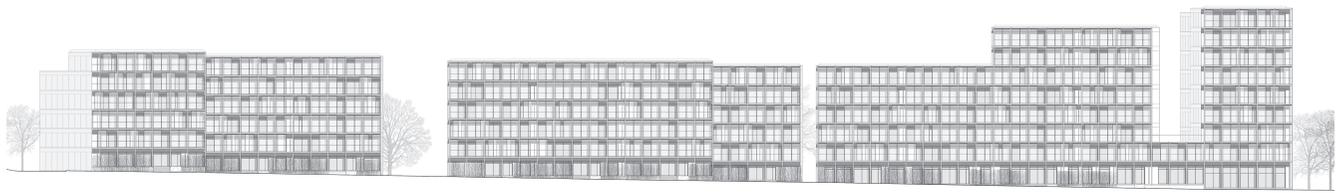
Plan des types d'appartements de la tour



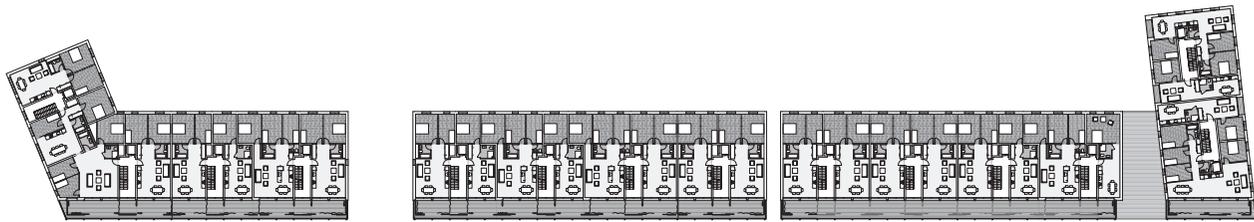
Plan des types d'appartements de la barre



Plan de situation



Façade sud



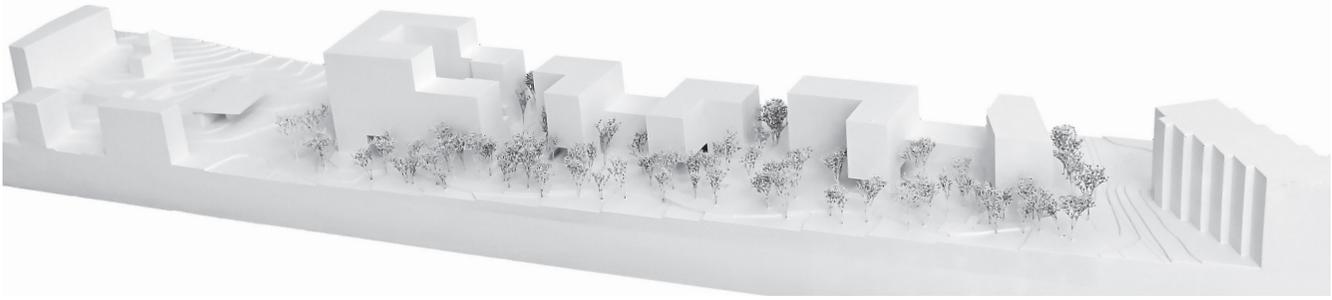
2^e à 4^e étages



Rez-de-chaussée



Vue de la façade sud



Maquette: trois bâtiments distincts pour trois maîtres d'ouvrage

6° rang • «FTC»

Architecture: ABC architectes, Genève

Collaborateurs: Augustin Clément, Giulia Altarelli, Elsa Beniada, Martin Lepoutre

Architecte paysagiste: Eranthis Paysagistes, Lyon (F)

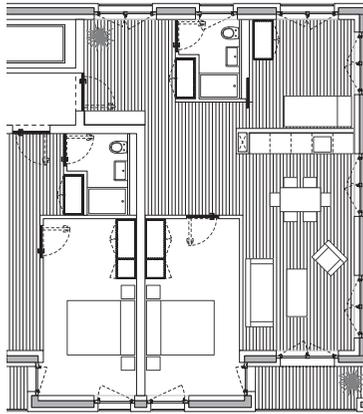
La forme urbaine est composée de trois unités, répondant aux programmes d'un maître de l'ouvrage chacune. Les pièces sont elles-mêmes redécoupées en redents ou en formes hybrides. Sur l'avenue, un bâtiment massif et compact s'évide pour laisser l'espace à des cours intérieures, des terrasses et des jardins en toiture. Les deux pièces urbaines jouent quant à elles sur la dualité du nord et du sud. Une façade sud qui tient le front de rue révèle une certaine rigidité. Une façade nord, découpée par les redents qui s'avancent vers la prairie inondable et créent divers espaces publics, des seuils et des petits événements spatiaux. Entre les pignons de ces pièces, deux placettes à ciel ouvert sont activées par des éléments du programme communs à tous. Les entrées d'immeubles sont traversantes et proposent des halls et couverts généreux. Les cheminements, les différentes placettes ou jardins offrent une grande porosité de l'ensemble.

Les typologies sont de qualités divers, globalement significativement trop petites. En particulier, les typologies de l'îlot de tête avec ces appartements mono-orientés au nord sont problématiques. Les distributions se font par des coursives généreuses appropriables et par des noyaux compacts selon les situations. Les loggias, quel que soit l'appartement, sont de dimensions très modestes.

Le projet présente une uniformité de l'ensemble par son front sud et sa matérialité, tout en offrant une grande diversité d'espaces propices à la convivialité. Ce foisonnement d'espaces a été apprécié par le jury pour sa propension à favoriser le vivre ensemble. Toutefois, l'usage et la gestion de ces espaces restent à confirmer. **Rapport du jury**



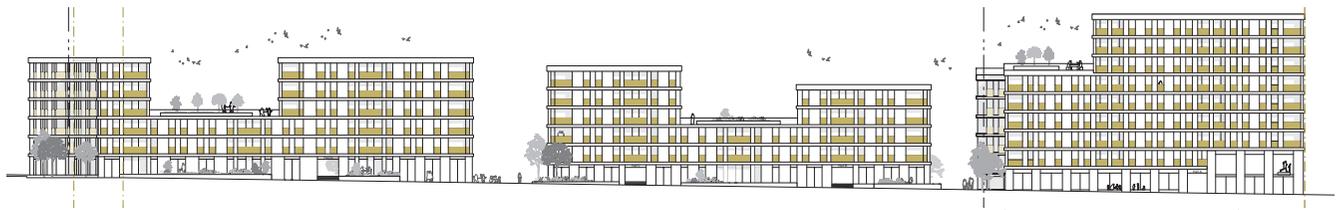
4 1/2 pièces (88 m²)



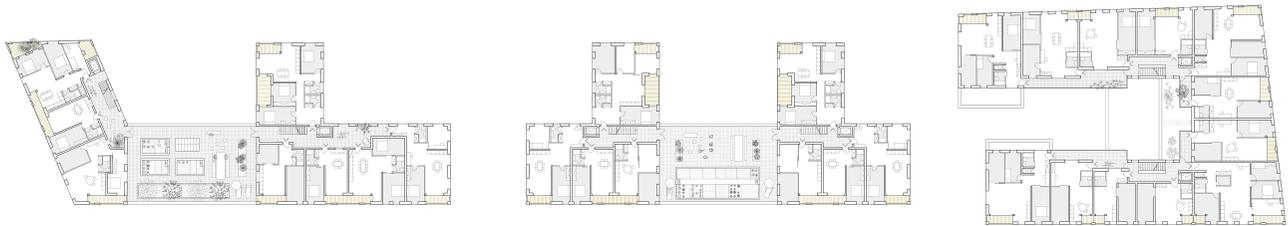
3 1/2 pièces (68 m²)



Plan de situation



Façade sud



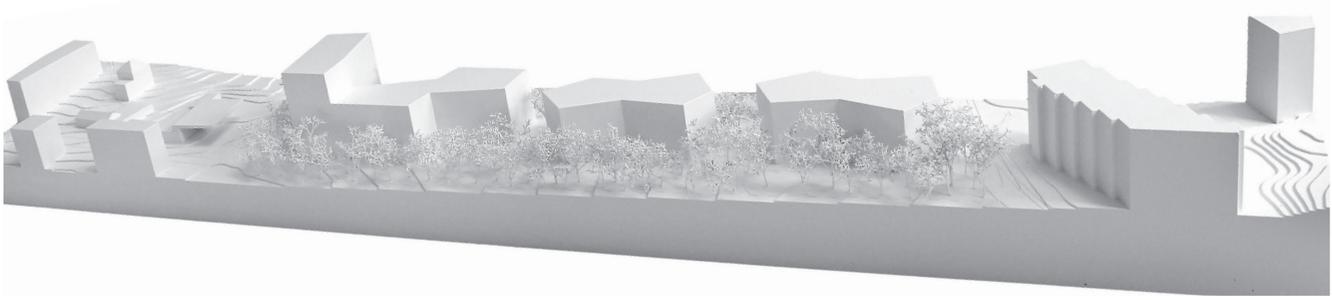
3^e étage



Rez-de-chaussée



Vue depuis l'accès nord



Maquette: forme polygonale en lignes brisées des différents volumes

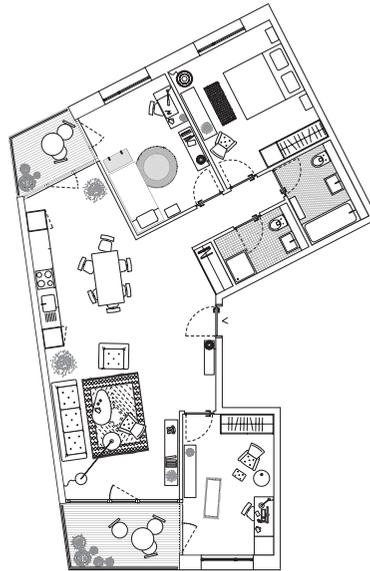
7^e rang • «Dans un parc»

Architecture: Esposito & Javet architectes, Lausanne
 Collaborateurs: Alfonso Esposito, Claudia Awad, Tommaso Alberghi,
 Sylwia Strzelczyk, Claire Tranchand
 Architecte paysagiste: Klötzli Friedli Landschaftsarchitekten, Berne

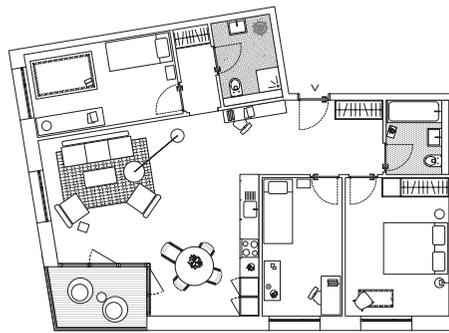
Ce projet présente une implantation subtile et plaisante de trois volumes discontinus et de formes polygonales en lignes brisées assurant ainsi une bonne perméabilité entre eux de même qu'avec les futures réalisations prévues dans les pièces urbaines voisines. La sobriété du traitement, semblable pour toutes les façades des immeubles, y compris pour celle de la tour côté est, donne une échelle et un aspect confortant à l'ensemble. Est également à relever que le dimensionnement de ces trois volumes contient à satisfaction le programme de logements et d'activités propre à chacun des trois investisseurs.

Globalement les trois immeubles adoptent les mêmes dispositions et compositions intérieures avec des cages d'escaliers centrales généreuses et efficaces, desservant chacune quatre ou cinq appartements par palier. Quant à l'organisation des appartements, on peut relever que la contrainte d'une enveloppe polygonale permet des vues quelque peu différenciées et n'empêche pas le maintien de toutes les chambres avec des formes orthogonales. En revanche, il semble regrettable de tourmenter l'espace de jour de certains appartements au profit de la création de balcons-loggias. En ce qui concerne les espaces *activités*, tous situés au niveau du rez, les emplacements retenus et leurs possibilités de prolongation extérieure sont appréciés, de même que la mise en place du centre de vie infantine et de la garderie.

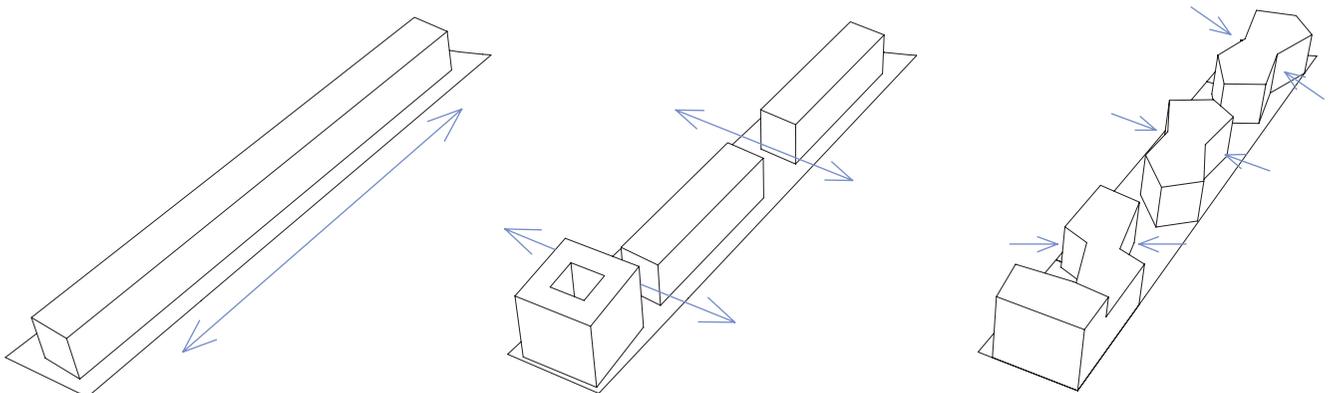
En conclusion, ce projet présenté de manière soignée, ainsi que ses qualités relevées, permet de convaincre. Hélas, il ne respecte pas le plan partiel d'affectation qui impose que la façade sud soit réalisée sur le trait du front d'implantation indiqué sur le plan. **Rapport du jury**



4 1/2 pièces (93 m²)



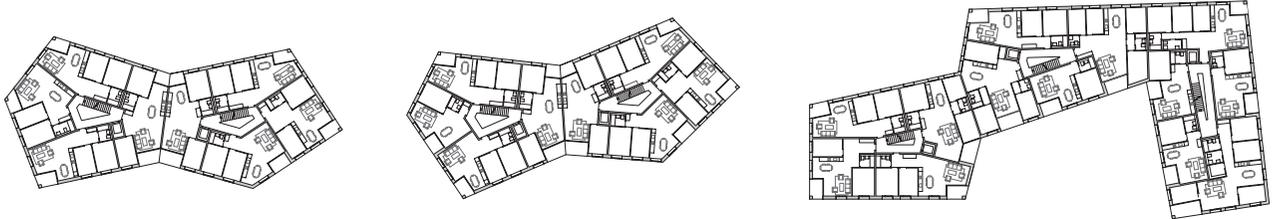
4 1/2 pièces (93 m²)



Evolution de la forme urbaine



Façade sud



Etage type



Rez-de-chaussée



Dans un grand parc urbain largement arboré



Nicolas de Courten habite et travaille à Lausanne. Photo: Sophie Brasey

Visite d'atelier • Chaleur humaine à Lausanne

Je sais de cet architecte qu'il vient de gagner un concours pour les Plaines-du-loup, le premier lot qui sera construit sur ce projet pharaonique d'extension de la ville sur les hauts de Lausanne.

Christian Jelk • Je suis accueilli par des drapeaux vifs et joyeux en bannière sur la rue, l'atelier est de plain-pied, avec de larges vitrines, qui contrastent avec la sérénité un peu austère des murs lumineux de l'atelier: de beaux foulards réalisés par une amie artiste que Nicolas de Courten expose pour notre plaisir. Notre conversation sera à l'image de ce contraste, l'architecte dégage chaleur et richesse intérieure, et une certaine pudeur à parler de soi, expression qui est je pense d'une vie en apprentissage, en recherche, plutôt qu'en déclamations vaines.

C'est ici que je vois • C'est ici à Lausanne que Nicolas veut inscrire son travail. En prenant rendez-vous avec Nicolas, je ne sais de cet architecte que ce qu'il donne à voir sur son site internet: comme tous les architectes, des images de synthèse comme autant d'aperçus superlatifs des architectures à venir. Avec une étrange impression de déjà-vu, ou plutôt, d'y avoir déjà été. Des signes discrets dans une architecture sobre qui nous disent que nous sommes à Lausanne et nulle part ailleurs. Nicolas de Courten travaille la forme de son architecture sur cette collecte d'indices, de présences, en arpentant jusqu'à l'épuisement telle rue pour y capter substrat, rêve, ou poésie, inconscient en tout cas, ce qui se transformera pour devenir les éléments visibles d'une inscription urbaine de l'architecture.

On l'aura compris, Nicolas de Courten est à l'écoute de la proximité culturelle et humaine pour construire, prolonger l'identité d'un lieu, et en offrir une possible nouvelle intimité. Cette sensibilité m'évoque

le poète Francis Ponge qui toujours cherchait à être au plus près des objets, de la façon la plus humble possible. Que les mots devaient tourner au plus près de l'objet (mimosa, aiguille de pin) pour le révéler.

C'est ici que des gens vont vivre • Nicolas a terminé ses études à Zurich et il y a travaillé quelques années avant de revenir à Lausanne sur un territoire qu'il veut apprivoiser. Zurich car il y a là depuis presque vingt ans une expérimentation sociale dans le logement collectif comme nulle part ailleurs en Suisse, avec l'essor des coopératives d'habitation. C'est là le lieu de son expression. C'est là qu'il veut questionner et agir: dire l'architecture doit répondre aux questions sociales et politiques. Le logement collectif, la densification, et donc le vivre ensemble sont pour lui des préoccupations essentielles en ce début du siècle. Humilité et sérénité sont deux impressions qui émanent de Nicolas et aussi de son architecture, dépassant les images pour entrer dans la matérialité, consciente chez ce jeune architecte: à l'écoute de son support, au plus proche du programme, il cherche des solutions simples et sensibles, qui s'ajustent à la perception des futurs habitants, qui les accueillent plutôt qu'elles ne les soumettent à un impossible idéal.

C'est ici que nous devons agir pour demain • Travailler avec ce qui est là: tant dans le matériau social et politique de notre époque qu'avec l'environnement construit. Une envie forte, sinon exclusive, de travailler le logement, lieu primordial d'une nécessaire transformation sociale, à laquelle Nicolas de Courten se donne un métier: la meilleure façon de faire bouger les consciences, c'est de construire des logements dans lesquels les gens pourront se sentir bien et s'ouvrir à la rencontre, au partage, créer le plus puissant des tissus urbains: la vie.

Nicolas de Courten, Lausanne

Fondateur: Nicolas de Courten, architecte ETHZ SIA
nicolasdecourten.ch

Giulia Steingruber
Olympiamedaillengewinnerin
im Kunstturnen

TKF

Ich steh drauf

 **Belcolor**
Weltklasse Böden

**Jetzt Raumplaner
testen auf
www.belcolor.ch**

Parkett, Laminat, Kork, Teppich, Design- & Outdoorbeläge, bei uns finden Sie garantiert den passenden Boden.
Und Beratung auf Top-Niveau in unseren Showrooms: in St.Gallen, Zürich, Lausanne, Chur, Wangen SZ und Thun — belcolor.ch